



« Construction de la nation au 21^e siècle : Le plaidoyer en faveur de l'aménagement hydroélectrique du cours inférieur de Churchill »

Allocution de l'hon. Jim Prentice, C.P., C.R.
Premier vice-président à la direction et vice-président,
Banque CIBC

Devant le Conseil économique des provinces de l'Atlantique
Halifax, le 28 septembre 2011

Priorité au discours prononcé

L'expression « construction de la nation » est d'ordinaire associée à notre histoire passée. Elle évoque une photo en sépia d'hommes en haut-de-forme enfonçant le dernier clou dans le chemin de fer transcontinental. Nous pensons à l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent dans les années 1950, à la construction de l'autoroute transcanadienne ou du TransCanada Pipeline – le premier gazoduc à transporter du gaz naturel des champs de l'Ouest du Canada aux marchés de l'Est – au cours de la même décennie. Durant les années qui ont suivi, Upper Churchill Falls, la Baie James, les sables bitumineux et Hibernia ont laissé leur marque sur l'histoire commerciale du Canada en aidant à réaliser les promesses de notre énorme richesse en ressources naturelles.

Ces projets d'infrastructure transformationnels ont de nombreux éléments en commun. Leur construction a duré des années, ils ont créé un nombre considérable d'emplois et ils ont eu des effets secondaires bénéfiques. Ils ont été financés avec de l'argent aussi bien du secteur public que du

secteur privé, et au fil des ans, ces deux secteurs ont amplement récupéré leurs investissements lorsque ces projets sont devenus rentables et ont dynamisé l'économie de régions entières. Et chacun d'entre eux a fait l'objet, à son époque, d'un examen minutieux et provoqué des débats publics, comme cela arrive à des projets qui transforment l'avenir d'une nation.

Mais l'époque de construction de la nation est loin d'être terminée. Le Canada possède encore de vastes ressources inexploitées, et des projets envisagés aux deux bouts du pays promettent de débloquer ce potentiel et de garantir de nouveaux marchés pour l'énergie canadienne.

Dans l'Ouest, des projets comme les pipelines Keystone XL et Northern Gateway renforceront et diversifieront nos marchés en reliant nos vastes réserves pétrolifères dans l'Ouest avec des clients dans le Midwest des États-Unis et sur la côte du golfe du Mexique et avec les économies avides d'énergie d'Extrême-Orient.

Dans l'Est, l'aménagement hydroélectrique du cours inférieur de Churchill libérera les 35 % qui restent de la capacité de production de la rivière Churchill. La première phase, Muskrat Falls, produira 824 MW d'énergie propre, renouvelable; la seconde, Gull Island, produira 2 250 MW. Le projet de Muskrat Fall représente à lui seul des dépenses en capital estimées à 6,2 milliards de dollars. Le projet en entier donnera du travail à 10 000 personnes-années de travail durant sa construction.

Laissez-moi relativiser cet investissement. Hibernia a coûté 5,8 milliards de dollars et le projet de pipeline Northern Gateway coûtera 5,5 milliards. Bref, nous parlons d'un des plus grands projets d'infrastructure jamais entrepris au Canada.

Le projet du cours inférieur de Churchill mettra en place un lien d'une importance cruciale dans le réseau de transmission d'électricité du Canada.

Des câbles sous-marins transporteront l'électricité en premier lieu du Labrador sous le détroit de Belle Isle à Terre-Neuve, et ensuite sous le détroit de Cabot à Lingan sur l'île du Cap-Breton. De là, l'électricité pourra être délivrée aux marchés de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Angleterre.

Lorsque j'étais actif en politique, j'ai eu le privilège de servir comme ministre de l'Industrie et aussi comme ministre de l'Environnement. Cette expérience m'a laissé une affinité pour le genre de développement qui engendre une grande prospérité de longue durée et qui est aussi durable du point de vue de l'environnement.

L'aménagement du cours inférieur de Churchill, c'est tout ça et encore plus. C'est un projet transformationnel pour le Canada Atlantique qui mènera cette région et le pays à un nouveau niveau de développement industriel. Il fait, en effet, partie du déroulement de la vision que je partage avec de nombreux Canadiens – voir ce pays devenir une superpuissance en matière d'énergie propre.

Nous sommes certainement une superpuissance énergétique actuellement, ne serait-ce qu'en raison de nos ressources disponibles :

- Le Canada est le troisième producteur d'hydroélectricité du monde, avec le plus grand nombre de projets en cours de préparation.
- Nous produisons environ 2,8 millions de barils de pétrole brut par jour, et la production grimpera à tout juste moins de quatre millions de barils d'ici à 2020 – dont près de trois millions proviendront des sables bitumineux.

- Nous sommes le troisième producteur de gaz naturel du monde.
- Et nous sommes le deuxième producteur d'uranium du monde.

Mais de vastes ressources à elles seules ne sont pas suffisantes pour que nous puissions prétendre au statut de superpuissance en matière d'énergie propre.

Nous avons certainement la solidité financière, un environnement favorable aux affaires, des règlements équitables et prévisibles, et des principes commerciaux fondés sur le marché.

Mais avons-nous, ensemble avec les États-Unis, planifié un avenir d'énergie propre?

Placé dans ce plus grand contexte, l'aménagement hydroélectrique du cours inférieur de Churchill représente un important jalon dans les efforts du Canada de se débarrasser d'une production d'électricité à base de charbon ou de pétrole, et de produire de l'énergie propre à l'exportation. On estime qu'il est possible de mettre au point des capacités de production de 25 000 MW d'hydroélectricité au cours des prochaines 25 années dans tout le Canada, ce qui rendrait le système électrique d'Amérique du Nord nettement plus écologique.

Lorsque le projet de Muskrat Falls sera achevé aux alentours de 2017, le système électrique de Terre-Neuve-et-Labrador sera à 98 pour cent sans carbone. Les 824 MW supplémentaires remplaceront les 500 MW d'électricité produits actuellement à partir de pétrole lourd à la centrale thermique de Holyrood. Ils suffiront aux besoins de Terre-Neuve en matière d'énergie et il restera suffisamment de capacité excédentaire pour la vente en Nouvelle-Écosse et dans d'autres régions.

Par la suite, lorsque la deuxième phase – Gull Island – sera terminée, la quantité d'électricité disponible à l'exportation augmentera de manière spectaculaire. Les 3 074 MW combinés de la première et de la deuxième phase élimineront plus de 16 mégatonnes de CO₂ par année – ce qui correspondrait à enlever 3,2 millions d'automobiles de la circulation.

Laissez-moi mettre ces avantages écologiques en contexte.

Une partie considérable de l'électricité produite en Amérique du Nord provient encore de centrales thermiques alimentées au charbon. Ces centrales sont toujours la plus grande source de gaz à effet de serre en Amérique du Nord. Au Canada, elles sont responsables de 13 pour cent du total des émissions de gaz à effet de serre. Aux États-Unis, ce chiffre est plus de deux fois plus élevé – 27 pour cent. C'est pourquoi la réduction des émissions de ces centrales revêt une importance prioritaire pour les deux pays.

Le gouvernement fédéral, les provinces et le secteur privé en sont à la dernière phase d'un plan qui vise à éliminer le charbon au Canada au cours des décennies à venir – un projet basé sur la « rotation du stock de capital » que le secteur privé avait demandé lorsque j'étais ministre de l'Environnement.

Étant donné que 59 % de notre électricité provient maintenant de centrales hydroélectriques, l'objectif de faire du Canada le plus propre producteur d'électricité du monde est éminemment atteignable. L'aménagement du cours inférieur de Churchill nous rapprochera davantage et plus vite de cet objectif.

J'ai mentionné tantôt que les projets liés à la construction de la nation ont tout au long de l'histoire soulevé leur part de controverses – et l'aménagement du cours inférieur de Churchill ne fait pas exception.

À la fin d'août, la Commission mixte d'évaluation de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a publié ses résultats selon lesquels l'analyse effectuée pour savoir si le projet de Muskrat Falls était le meilleur moyen, et le plus économique, pour répondre à la demande intérieure était insuffisante. La commission a demandé que l'on procède à un examen indépendant des effets économiques, énergétiques et environnementaux d'autres sources, y compris l'énergie éolienne.

Dans l'intérêt d'une divulgation complète, il convient de noter que j'avais nommé cette commission lorsque j'étais ministre de l'Environnement.

Permettez-moi de faire quelques remarques au sujet des résultats de la Commission mixte d'évaluation.

Tout d'abord, ils remettent en question la décision du gouvernement fédéral et du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador selon laquelle ce projet est dans l'intérêt public. En fait, le gouvernement fédéral avait réitéré son engagement à l'égard de ce projet lors de la dernière campagne électorale, et cette question est maintenant débattue durant la campagne électorale provinciale à Terre-Neuve.

Je respecte, bien entendu, l'intégrité et l'indépendance du processus d'évaluation de notre pays des mégaprojets comme celui-ci. Cependant, lorsque la conjoncture est difficile, ce sont des décisions que doivent prendre en fin de compte ceux que nous avons élus.

À mon avis, le gouvernement fédéral a fait ce qu'il fallait faire en appuyant le développement du reste du projet hydroélectrique de la rivière Churchill. Au cours des prochains jours, les électeurs de Terre-Neuve-et-Labrador auront l'occasion de donner leur opinion eux aussi.

En réponse à la demande de la commission d'un examen plus approfondi, Nalcor Energy a chargé la société d'experts-conseils Navigant, de réputation internationale, d'effectuer un examen complet des plans de Nalcor pour Muskrat Falls. Le 15 septembre, Navigant a publié un rapport déterminant que l'analyse par Nalcor des avantages du projet comparativement à d'autres moyens de production d'électricité était solide, et que Muskrat Falls représentait en effet le meilleur choix pour Terre-Neuve.

Il y a eu des questions au sujet de la garantie d'emprunt du gouvernement fédéral pour Muskrat Falls. Certains font valoir que le projet n'est pas dans l'intérêt public s'il ne peut pas être entièrement financé à même des investissements privés.

Les gens oublient parfois que la plupart des mégaprojets du Canada ont été entrepris avec une certaine mesure de soutien du gouvernement. Le soutien que le gouvernement apporte à des projets totalement innovants comme celui du cours inférieur de Churchill... créera un nombre considérable d'emplois pendant des années de construction, produira des avantages économiques et environnementaux de longue durée et dynamisera la capacité industrielle de toute une région... c'est précisément ce que des gouvernements canadiens ont appuyé et devraient continuer d'appuyer. Il n'y en a pas de meilleure illustration que les sables bitumineux. Grâce à cette garantie d'emprunt, le projet pourra être exécuté à des coûts moins élevés et avec moins de risque, et ces avantages profiteront à toutes les parties intéressées.

Un massif projet hydroélectrique coûte toujours très cher à court terme, et les avantages se répercutent pendant des décennies. Le projet du cours inférieur de Churchill n'est pas différent. Les 824 MW de Muskrat Falls remplaceront les électrons à forte intensité de gaz à effet de serre par des

électrons sans émissions, et ils augmenteront les réserves de Terre-Neuve d'énergie verte pour l'exportation. Il est toutefois juste de dire qu'au vu de la croissance du marché d'électricité dans l'Est du Canada de l'ordre d'un pour cent par année, il nous faudra trouver de nouveaux clients pour les 2 250 MW de la deuxième phase de Gull Island.

Il est impératif que le Canada et les États-Unis collaborent pour faire en sorte que nous réalisions le plein potentiel de croissance du marché américain pour l'énergie hydroélectrique propre du Canada. À l'heure actuelle, la production de 55 % de l'électricité en Nouvelle-Angleterre est alimentée par des combustibles fossiles et seulement 13 % est hydroélectrique et renouvelable. Son réseau électrique doit aussi être considérablement modernisé.

Étant en mesure de transmettre de la nouvelle hydroélectricité à partir de Terre-Neuve, et même du Québec, à un marché canadien et américain élargi, nous pourrons réaliser le plein potentiel de l'hydroélectricité canadienne.

C'est essentiel pour la deuxième phase du cours inférieur de Churchill, le projet de Gull Lake qui représente 2 250 MW d'électricité supplémentaires.

Il est temps que l'Ontario, le Québec et Terre-Neuve se réunissent pour mettre au point un plan à long terme pour délivrer de l'électricité propre, renouvelable et abordable dans des marchés dans lesquels la demande est élevée. Outre les avantages économiques, un marché électrique sans entraves dans toute la région contribuerait considérablement aux efforts déployés pour lutter contre les changements climatiques. À mon avis, nous sortirons tous gagnants d'un tel scénario.

Nous sommes un petit pays avec des industries et des possibilités exigeantes en investissements qui sont sans

pareil parmi les pays du G8 – ou dans le monde, à vrai dire. Aucune autre nation n'entreprend des projets énergétiques à notre rythme et sur notre échelle.

C'est un pays remarquable et nous continuons de le construire.

Au vu d'une conjoncture économique dans laquelle le monde discute du montant que les gouvernements doivent emprunter pour créer des emplois, le Canada est unique pour ce qui est de sa possibilité d'amorcer un cours différent.

Franchement, le projet du cours inférieur de Churchill n'est qu'un projet parmi toute une série de grandes possibilités dans l'infrastructure qui différencient le Canada.

Examinons les projets d'infrastructure énergétique en cours de préparation : celui du cours inférieur de Churchill à Terre-Neuve-et-Labrador... le projet de la Romaine et, en cours de planification, le complexe sur la rivière Petit-Mécatina... le projet hydroélectrique de Conawapa au Manitoba... le projet du Site C sur la rivière de la Paix en Colombie-Britannique... le pipeline Northern Gateway en Alberta et en Colombie-Britannique... le pipeline de la vallée du Mackenzie dans le Nord... le projet de Northwest Upgrading en Alberta... les projets de gaz naturel liquéfié pour la côte Ouest.

La liste est vraiment impressionnante.

La CIBC vient de publier un rapport économique intitulé « Les infrastructures : un déploiement d'énergie ». Nous constatons que les investissements en capital dans le marché de l'électricité doivent augmenter très rapidement pour répondre aux besoins de remplacement et aux projets d'expansion dynamique dans tout le pays que je viens de mentionner. Des projets hydroélectriques d'une valeur de près de 50 milliards de dollars, capables d'augmenter les

capacités de production d'électricité de 11 200 MW, sont prévus d'ici la fin de la décennie.

Ce n'est cependant qu'un début pour le secteur de l'électricité. Diverses provinces ont planifié d'importants projets pour doper la capacité de production. De nouvelles capacités de production d'électricité de toutes les sources atteindront près de 40 000 MW au cours des 20 prochaines années. Cela signifie des investissements de près de 200 milliards de dollars au cours de cette période.

Ajoutez-y environ 100 milliards de dollars pour la transmission et la distribution, et le total s'élève à près de 295 milliards de dollars. Les économistes de la Banque CIBC estiment que chaque milliard de dollars d'investissement dans le secteur de l'électricité crée près de 1 100 emplois, ce qui donne un grand total de plus de 320 000 emplois dans la construction de l'infrastructure électrique au cours des deux prochaines décennies.

Pensez-y un moment : 320 000 emplois sur une période de 20 ans, rien que dans le secteur de l'électricité. Si on y ajoute les projets d'infrastructure liés aux sables bitumineux, il est alors question de plus d'un million de nouveaux emplois sur 20 ans.

Laissez-moi le répéter.

Selon l'équipe des économistes de la Banque CIBC, les principaux projets d'infrastructure énergétique créeront plus d'un million d'emplois au cours des 20 prochaines années.

Nous passons par une période d'incertitude économique.

Peu après s'être tirée de la récession, l'économie mondiale chancelle à nouveau, car bon nombre des principales économies du monde se débattent avec des niveaux d'endettement excessif et des marchés financiers

appréhensifs. Des appels se font déjà entendre réclamant un moratoire sur les efforts visant à freiner les dettes publiques et le retour à des dépenses publiques à court terme pour relancer l'activité.

Voici la question que je vous pose. Pourquoi devrions-nous emprunter de l'argent de nos petits-enfants pour créer des emplois temporaires de relance, alors que nous sommes en mesure de tirer parti des capitaux du secteur privé – sans pour autant augmenter les dépenses publiques financées par des ressources de trésorerie ou la dette publique – pour créer des emplois permanents et de la prospérité à long terme? Lorsque les entreprises de services publics d'État participent à ces projets, les investissements produisent des revenus qui contrebalanceront les frais d'intérêt futurs.

Ces projets créeront des milliers d'emplois au moment où leur besoin se fait le plus sentir, ils assainiront le système électrique d'Amérique du Nord, ils construiront un réseau de pipelines et de ports qui diversifieront nos marchés pour le pétrole et le gaz au-delà des États-Unis, et ils amélioreront notre capacité à ajouter de la valeur à nos exportations d'énergie.

Ces possibilités sautent aux yeux.

Dans une telle situation, quel devrait être le rôle du gouvernement?

En premier lieu, les gouvernements doivent appuyer ces projets au moyen d'outils politiques publics. La garantie d'emprunt du gouvernement fédéral est un instrument judicieux de politique industrielle pour réduire les coûts du projet sans effets appréciables sur les déficits courants.

Deuxièmement, les gouvernements doivent continuer de collaborer sur le plan diplomatique pour renforcer nos relations en matière d'énergie avec les États-Unis et avec la

Chine qui est devenue un marché secondaire tellement important, et

Troisièmement, les gouvernements doivent continuer de faciliter, de rationaliser et d'accélérer les processus d'approbation réglementaire et environnementale pour des mégaprojets, y compris le respect de leur lien important et spécial avec les Premières nations, pour qui les emplois et les occasions économiques ont une importance particulière.

En tant que banque, nous appuyons les efforts continus de construction du Canada comme superpuissance en matière d'énergie propre. Nous appuyons des projets hydroélectriques comme celui du cours inférieur de Churchill et des projets énergétiques qui donnent à nos hydrocarbures accès à la côte Ouest, et nous continuerons de participer au financement de ces projets.

Le potentiel économique de ces projets, les emplois qu'ils pourraient créer, déterminés pour la plupart par le secteur privé, sont immenses. Aucune autre démocratie industrielle du monde ne dispose de telles possibilités. Si nous nous y prenons comme il faut, nous pourrons construire notre pays, créer des emplois et conserver l'un des ratios d'endettement par rapport au PIB les moins élevés du monde. Nous n'avons pas besoin de dépendre d'une politique de relance par le déficit budgétaire, nous avons besoin du soutien pour l'infrastructure économique qui crée de la richesse.

Permettez-moi de revenir au concept de construction de nation. Les projets comme celui du cours inférieur de Churchill représentent bien plus que des possibilités de créer des emplois. Ils nous donnent l'occasion de considérer ce qui est dans le meilleur intérêt à long terme pendant que nous exploitons nos ressources énergétiques. Ils symbolisent la construction de l'infrastructure qui garantira la prospérité future du Canada.

La construction d'un pays est toujours un pari sur l'avenir. Elle exige du courage, de l'engagement et de la vision, modérés par une évaluation lucide du déroulement de l'avenir.

Les auteurs des grands projets d'infrastructure du passé ont toujours eu ces attributs.

Ils se tenaient sur les bords de grandes voies d'eau et ils ont entrevu des navires et des barges qui circulaient.

Ils ont examiné des aires de nature sauvage sans fin et ils ont entrevu des exploitations agricoles, des villes reliées par un chemin de fer.

Dans le rugissement des rapides et des chutes d'eau, ils ont entendu l'électricité pour éclairer des rues et des logements, et faire marcher les moteurs d'industries en croissance.

Nous sommes maintenant sur le point d'entreprendre notre prochain grand projet de construction de nation. J'ai bien remarqué que la date programmée d'achèvement de Muskrat Falls – 2017 – sera aussi le 150^e anniversaire du Canada et de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Pendant que nous rendons hommage aux constructeurs passés de la nation, nous devons nous rappeler que la construction de notre jeune pays se poursuit et que le travail de construction de la nation n'est jamais terminé.

Merci.